Mouvement pour une ville ZÉRO DÉCHET

Rapport d'activités
du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

préparé par

Michèle Dumais-Paradis, présidente
Jean-Yves Desgagnés, trésorier

AGA du 2 juin 2026

Table des matières

Qui sommes-nous ? 3

Pourquoi se préoccuper de la pollution atmosphérique ? 4

Pourquoi devons-nous gérer autrement nos matières résiduelles ? 5

Notre vision pour une meilleure gestion des matières résiduelles 8

Nos moyens d'action 9

Nos priorités 2024-2027 10

Nos réalisations en 2025-2026 11

Notre visibilité dans les médias 15

Communiqués émis par le Mouvement 17

Activités de gouvernance 18

Activités de représentations 18

Nos bons coups de l'année 19

Rapport financier 2025-2026 20

Qui sommes-nous ?

Le Mouvement pour une ville Zéro déchet est né de la convergence de citoyen.ne.s préoccupé.e.s de qualité de l'air, de santé publique, et très déçu.e.s que la Ville de Québec ne respecte pas l'objectif du PGMR de 2004 visant la fermeture de l'incinérateur en 2024 : résultat d'un compromis entre le mouvement citoyen de l'époque et la Ville.

Le Mouvement pour une ville Zéro déchet veut contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, à la justice environnementale et à l'amélioration de la santé des citoyen.ne.s de Québec et de ses environs en amenant la Ville de Québec à appliquer une gestion des matières résiduelles qui tend vers le zéro déchet.

Cette politique doit reposer sur la hiérarchie des modes de gestion des matières (5R), soit: **r**epenser notre consommation, **r**éduire les déchets à la source, **r**éutiliser les matières, les **r**ecycler et les **r**evaloriser pour n'éliminer que les déchets ultimes. Pour notre Mouvement, une telle politique permettra de réduire la quantité de matières incinérées et de diminuer progressivement l'opération simultanée des fours de l'incinérateur.

La pollution atmosphérique émise par l'incinérateur étant fonction de la quantité des matières incinérées, il y aura donc moins d'émissions de polluants toxiques dans l'air. Ce qui sera bénéfique pour la santé de nos enfants, des populations plus vulnérables, ainsi que pour l'ensemble des citoyen.ne.s.

Pourquoi se préoccuper de la pollution atmosphérique ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

> La pollution atmosphérique est responsable de 1 décès sur 9 au plan mondial. À elle seule, elle représente la plus vaste crise à laquelle nous sommes confrontés en matière de salubrité de l'environnement.
>
> Les niveaux de pollution atmosphérique en zone urbaine sont aussi généralement plus élevés dans beaucoup de villes à revenu faible ou intermédiaire et dans les quartiers pauvres des villes à revenu élevé. Cela signifie que la réduction des polluants peut avoir des effets bénéfiques de grande ampleur sur la santé tant pour les groupes à revenu faible que pour les enfants, les personnes âgées et les femmes. (OMS, 2016) [1]

Selon l'étude Mon environnement, Ma santé (MEMS) de 2023 [2] de la Direction de la santé publique (DSP) de la Capitale-Nationale

> L'exposition à long terme aux particules fines (PM2,5) contribuerait à une part significative des problèmes de santé cardiovasculaire et respiratoire des résidents des quartiers LVBV, et des résidents de la ville de Québec en général.[3]

Voilà pourquoi, l'une des 9 recommandations du rapport MEMS proposait d'intensifier

> la réduction des émissions polluantes des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels, notamment en accélérant la transition vers des énergies propres et en réduisant à la source la production de matières résiduelles à incinérer.

[1] OMS (2016). *Respire la vie: la pollution de l'air, un tueur invisible*. Repéré à :https://www.who.int/phe/breathe-life/about/fr/

[2] DSP Capitale-Nationale (2023). *Mon environnement, Ma santé*. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/sante-environnement/monenvironnementmasante/documentation

[3] CIUSSS Capitale-Nationale. (2023*). Projet Mon environnement, ma santé : rapports finaux, faits saillants et recommandations rendus publics*. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/actualites/mems-2023

Pourquoi devons-nous gérer autrement nos matières résiduelles ?

Depuis les années 1930, la Ville de Québec a fait le choix de gérer ses déchets en privilégiant l'incinération. L'incinérateur exploité présentement par la Ville a été construit dans les années 1970. Depuis son arrivée dans le quartier Limoilou, cet équipement a été l'objet de bien des inconvénients et l'objet de plusieurs luttes citoyennes. Lors de la dernière menée de 2001 à 2005, les citoyen·ne·s obtenaient des décideurs politiques un plan de gestion des matières résiduelles axé sur les 5 R-E et qui, une fois réalisé, aurait permis la fermeture de l'incinérateur en 2024.

En 2015, la Ville de Québec reprend la gestion de son incinérateur, jadis confiée à un sous-traitant. Sans que les citoyen·ne·s ne soient consulté·e·s ou informé·e·s, la Ville prépare un grand virage : faire de l'incinérateur un outil pivot d'une approche éco-industrielle de gestion des matières résiduelles. Plus question de fermer l'incinérateur en 2024, on décide plutôt d'y investir plusieurs dizaines de millions de dollars. D'abord, pour y ajouter des bruleurs réclamés par les citoyen·ne·s ayant découvert qu'un tel équipement était nécessaire depuis 1989 selon les normes du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), et ce, pour éviter des émanations toxiques nocives pour la santé. Puis, un autre montant de 60 millions $ d'investissements est annoncé afin de construire, en annexe de l'incinérateur, une pulperie qui prétraitera les résidus alimentaires retirés de l'incinération destinés à être envoyés, par un conduit souterrain de 1,7 [4][4] kilomètres, à une nouvelle usine de méthanisation construite au coût de 216 millions $. De plus, selon le Budget de fonctionnement 2025 de la Ville de Québec[5][5], la ville y investira 10 millions $ pour son opération et son entretien. Enfin, pour boucler la boucle de son projet de faire de l'incinérateur un Centre de valorisation énergétique, la Ville a convaincu l'administration du Nouveau Centre Hospitalier d'acheter la vapeur produite par cet équipement, sur la base qu'un tel achat lui permettrait de réduire ses gaz à effet de serre. Un projet présentement sur la glace en raison du triplement des coûts initiaux prévus. Par ailleurs, en parallèle de ce projet, la Ville étudie un autre scénario possible : soit de construire un équipement permettant de produire de l'électricité à partir de la vapeur de l'incinérateur. Selon l'administration municipale, tous ces choix rapporteront à la Ville puisque ceux-ci généreront de nouveaux revenus grâce à la vente du gaz résultant de la méthanisation et de la vente de vapeur résultant de l'incinération.

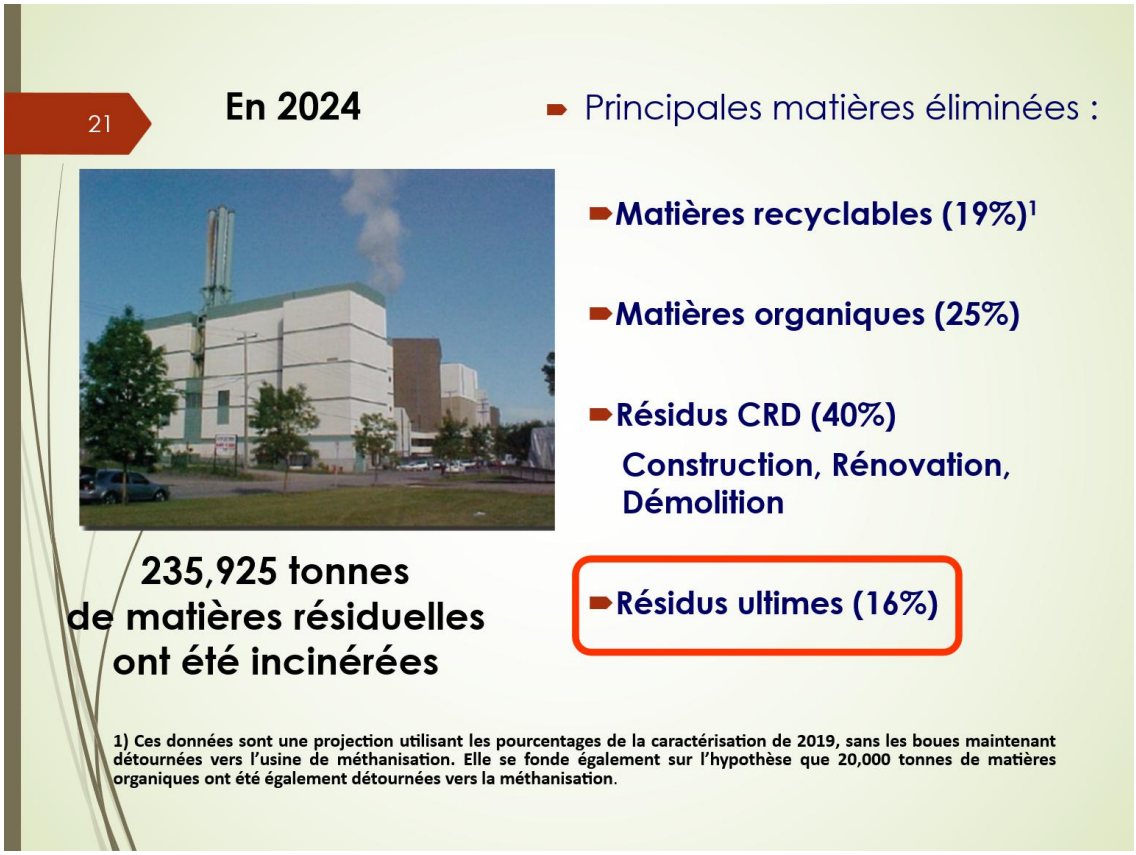
Pour notre Mouvement, l'approche éco-industrielle privilégiée par la Ville de Québec est un choix couteux qui n'agit pas à la source du problème, soit la réduction à la source des matières résiduelles.

---

[4] Roche et Electrigaz (2014). *Ville de Québec. Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ) Rapport d'études préparatoires*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/matieres-residuelles/valorisation_matieres_organiques/docs/cbaq_rapport_etudes_vol1_20140925.pdf

[5] Ville de Québec. Budget de fonctionnement 2025 de la Ville de Québec. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/profil-financier/docs/budget2025-Detaille.pdf

De plus, l'incinération comme principale mode de gestion des matières résiduelles est destructeur de ressources réutilisables, recyclables et valorisables.



De plus l'incinération est une source importante de gaz à effet de serre

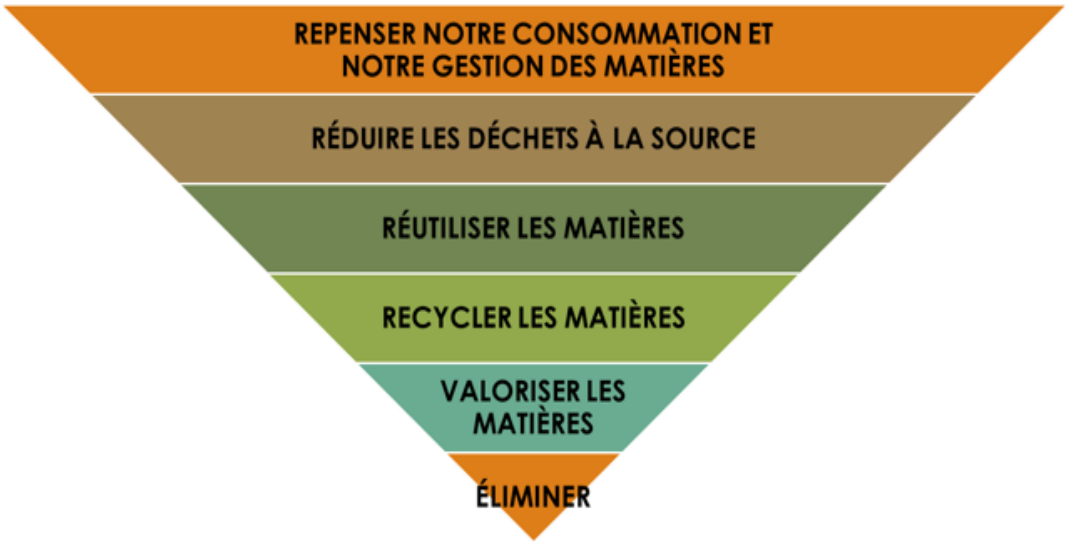


ainsi que de polluants atmosphériques nocifs pour la santé des citoyen.ne.s.



Notons également qu'au Québec, il s'incinère seulement 5% des matières résiduelles, dont 75 % sont incinérées ici dans la Ville de Québec.

Notre vision pour une meilleure gestion des matières résiduelles



Pour en savoir plus sur notre vision, nous vous invitons à consulter notre documentaire sur notre site web :

https://villezerodechet.org/villezerodechetledocumentaire/

Nos moyens d'action



Nos priorités 2024-2027



Nos réalisations en 2025-2026

9 mai 2025

Jean-Yves Desgagnés, porte-parole du Mouvement pour une Ville Zéro Déchet, a participé à ce panel au Centre communautaire Jacques Cartier

Panel hyper pertinent réunissant des invité.e.s de marque (dont madame Bouchard-Sylvain), qui ont soulevé des enjeux importants pour tous les citoyennes et citoyens de Québec. Étaient présents Naélie Bouchard-Sylvain du RÉPAC 03-12, de Mary-Lee Plante du RAIIQ et Marie-Soleil Gagné et Morgane Bouësseau d'Accès transports viables.



Du 12 au 17 mai 2025

Festival de la Décroissance au Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier 421 Blvd Langelier, Québec, QC G1K 3G2



Le Mouvement pour une Ville Zéro Déchet était présent avec un kiosque au Festival de la Décroissance le 17 mai sur la rue Des Sables en face de La Patente pour rencontrer les participants et partager une discussion sur les matières résiduelles.

3 juin 2025

L'Assemblée générale du Mouvement pour une Ville Zéro Déchet a eu lieu le 3 juin à 19h00 au local d'Autonhommie 1575 Av. 3e, Québec, QC G1L 2Y4.



5 juin 2025

Visite du Bloc opératoire de l'Hôpital Enfant-Jésus

Cette visite d'observation GEMBA, où Jean-Yves et Michèle étaient présents pour le Mouvement, a été réalisée à la demande Michèle Ricard, directrice Qualité, Éthique et Développement durable.

Lors de cette visite d'observation, nous avons constaté un réel effort de réduction des matières résiduelles utilisées au bloc opératoire, malgré un environnement de travail nécessitant une très grande vigilance de prévention des infections.

Comme cette visite n'a pas permis de visiter l'ensemble des installations, une deuxième visite sera organisée à l'automne.

7 septembre 2025

Dimanche le 7 septembre : journée festive autour de l'art sur la 9e Avenue !

Lancée en 2024 par un groupe de parents inquiets de la qualité de l'air dans Limoilou,



Mères au Front et le Mouvement pour une Ville Zéro déchet, Vigilance Canari vise à rassembler les familles et la population de Limoilou autour de cet enjeu, dans un esprit positif, festif et rassembleur.

Rendez-vous Limoilou accompagne le projet AVEC le collectif fondateurs: Emprises - Espaces urbains, Mères au front de Québec, la Table citoyenne littoral Est et Mouvement pour une ville Zéro déchet.

Au menu, kiosques de partenaires, animation et ambiance musicale avec le groupe Odeur de swing. Des prises de parole ont marqué l'événement et une action collective et symbolique autour d'une oeuvre de l'artiste Wartin Pantois est venue clôturer la journée.

1er octobre 2025

Afin de finaliser la démarche d'observation GEMBA initiée au printemps 2024 dans le cadre du dialogue amorcé avec la Directrice Qualité, de l'évolution et de l'éthique, madame Michèle Ricard, visite de Michèle et Jean-Yves des plateformes de collecte des matières résiduelles de l'Hôpital l'Enfant-Jésus CHU en compagnie d'un membre du comité durable.

Résumé de la visite disponible

23 octobre 2025

À l'occasion de la 25e édition Semaine québécoise de réduction des déchets, le Mouvement pour une ville Zéro Déchet s'est rendu à l'École Jean-de-Brébeuf pour échanger avec les étudiants du Secondaire au sujet de l'approche Zéro Déchet.



D'autres organismes étaient présents dont Craque-bitume, les Urbainculteurs, AF2R, Fondation Monique Fitzback, La récolte en vrac.

Les élèves ont participé à un quiz avec des questions sur le Zéro Déchet leur donnant la chance de gagner le livre Ordures : Journal d'un vidangeur de Simon Paré-Poupart.

Ces élèves sont déjà sensibilisés à la récupération sous la forme d'un écocentre, d'une friperie et d'un frigo communautaire. Nous les encourageons à poursuivre ces initiatives qui sont un exemple de mobilisation pour la réduction des déchets.

18 novembre 2025



Lors du conseil municipal du 18 novembre 2025, premier conseil municipal après les élections du 2 novembre 2025, Un membre du Mouvement pour une Ville Zéro Déchet, Réal Caron, est intervenu à la période des questions des citoyens-nes pour demander au maire Bruno Marchand de respecter son engagement de consulter la population comme il l'a mentionné le 3 novembre à un journaliste de Radio-Canada sur « ce qui manque, aux yeux des gens, dans notre plateforme, qu'est-ce qu'on a pensé ».

26 février 2026

Webinaire sur l'élargissement de la consigne du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Une membre du MVZD a assisté à ce webinaire pour en apprendre plus sur la phase d'élargissement de la consigne prévue pour 2027 et échanger avec les représentants d'organismes environnementaux. Un directeur d'un IGA nous a sensibilisé aux défis des commerçants qui n'ont pas l'espace pour faire la collecte des canettes de boissons. Des endroits de dépôt des contenants consignés seraient appropriés près des épiceries.



Le 26 février prochain, le FCQGED organisera un webinaire sur la prochaine phase élargissement de la consigne prévu pour 2027. Cet événement gratuit sera une opportunité inédite d'en apprendre plus sur les défis concrets associés à cette importante réforme.

30 mars 2026

Journée internationale du zéro déchet de l'ONU



Lors de la campagne électorale de novembre 2025, le maire de Québec s'est engagé à « sortir l'incinérateur de Limoilou » et à consulter la population.

L'activité s'est tenue à la Bibliothèque Gabrielle-Roy (Foyer à l'entrée+ Salle polyvalente) en soirée, de 17h30 à 20h30, et comprenait quatre moments :

- 17h30-18h30 (dans le foyer de la bibliothèque)
  Une première partie conviviale et artistique où sont prévues les activités suivantes
  - Une prestation artistique avec Antoine Breton, pianiste de jazz
  - La tenue d'une table d'information du mouvement
  - Un quizz de sensibilisation

- 18h45-19h00 (dans la salle polyvalente avec café-sandwichs-desserts)
  Une conférence d'ouverture de monsieur Raphael Lebailly, conseiller du district des Monts, associé au comité exécutif de la Ville de Québec

- 19h00-20h00 (dans la salle polyvalente avec café-sandwichs-desserts)
  Un panel composé des trois panellistes suivants :

- Jean-Yves Desgagnés, Mouvement pour une ville zéro déchet
  Sujet : Pourquoi est-il nécessaire de réduire nos déchets pour n'incinérer que les déchets ultimes ?
- Audrey Roberge, conseillère en économie circulaire, COOP Carbone
  Sujet : Comment l'économie circulaire peut contribuer à nous enrichir de nos déchets ?
- Pierre Racicot, directeur général, Villes et Régions innovantes
  Sujet : Pourquoi est-il nécessaire que les villes et les régions adoptent leur politique d'économie circulaire intégrée dans le cycle du carbone ?

➢ 20h-20h30
Un échange entre les citoyens de la salle et les panellistes



Notre visibilité dans les médias

7 avril 2025

Entrevue à CKIA de Marcel Paré et Réal Caron du Mouvement pour une Ville Zéro Déchet avec les animateurs de l'émission Entre Ville et Monde, Sébastien Trépanier et David Johnson

11 septembre 2025

Un article de Monlimoilou revient sur le bilan de l'administration Marchand en matière de qualité de l'air et de gestion des matières résiduelles et fait écho à nos attentes en vue de la campagne électorale municipale.

> « L'administration a fait preuve de plus d'écoute, mais le bilan reste négatif sur la question du zéro déchet et du tri avant incinération. L'incinérateur rejette chaque année environ 450 tonnes de polluants atmosphériques et engendre près de 40 000 voyages de camions de l'ensemble de la communauté urbaine de Québec. Donc, on ajoute à ça d'autres émissions de CO_2, c'est une pression importante sur la qualité de l'air des quartiers centraux », expose le porte-parole du Mouvement pour une ville zéro déchet, Jean-Yves Desgagnés.

En marge de la campagne électorale municipale, le Mouvement pour une ville Zéro déchet a d'ailleurs rencontré les principaux candidats et formations politiques, dont les deux élus de Limoilou, Claude Villeneuve (Québec d'abord) et Jackie Smith (Transition Québec), ainsi que le conseiller Stevens Melançon de Leadership Québec et la vice-présidente du comité exécutif responsable des questions environnementales, Marie-Josée Asselin.

28 octobre 2025

Article - Radio-Canada

Le Mouvement pour une ville Zéro déchet croit quant à lui qu'il faut tout miser sur la réduction à la source.

> À son avis, le choix entre l'incinération et l'enfouissement est un faux débat dans lequel « on piège » la population. « C'est la peste ou le choléra, ce sont deux mauvaises solutions », selon son porte-parole, Marcel Paré.
>
> Selon lui, la Ville « est prise avec l'incinérateur » et cherche malgré elle à en réduire les impacts plutôt que de l'abandonner. S'il salue les efforts déployés ces dernières années, il invite l'administration à réfléchir différemment. Plutôt que d'envisager de construire un nouvel incinérateur, il faut « affamer » celui en place, soutient-il.

29 octobre 2025

Parution dans Le Soleil d'une lettre ouverte du Mouvement

Fermer ou relocaliser l'incinérateur

Peu importe les résultats de la présente élection, la question de la pérennité de l'incinérateur est maintenant posée publiquement et devra faire l'objet d'analyse et de consultation impliquant les citoyen.ne.s concernées. - Jean-Yves Desgagnés, Mouvement pour une ville Zéro déchet

Le Soleil 6 décembre 2025

Parution dans Le Soleil d'une lettre ouverte du Mouvement

Lors du budget de la Ville de Québec 2026, le maire de Québec, Bruno Marchand invité les institutions, les commerces et les industries (ICI), qui génèrent à elles seules 33 % des déchets, mais n'en récupèrent à peine que le tiers (35 %), à mieux trier leurs matières résiduelles.

En 2025, pour gérer 100 % des matières résiduelles, cela nous a coûté collectivement 122 millions $, soit l'équivalent de 6 % du budget de la Ville de Québec.

Le Mouvement pour une ville Zéro déchet considère cette annonce comme un pas dans la bonne direction : soit prioriser la réduction et le tri à la source avant l'incinération et l'enfouissement.

Et pour y arriver, la taxation incitative est l'une des mesures fiscales ayant démontré le plus d'efficacité dans les pays industrialisés car, en rendant visible à l'aide d'un prix le coût de l'élimination, elle incite les acteurs concernés à réduire, trier et réutiliser.

19 décembre 2025

Nouvelles de Radio-Canada sur l'Indice de la qualité de l'air

Le projet RevolvAir, la Table citoyenne Littoral Est et le Mouvement pour une ville zéro déchet ont décidé d'unir leurs forces pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme un manque de fiabilité de l'IQA.

L'indice de la qualité de l'air (IQA) utilisé par le ministère de l'Environnement du Québec est jugé imprécis et désuet. Des groupes citoyens et le député solidaire Sol Zanetti réclament une réforme afin d'offrir un meilleur portrait des risques auxquels la population est exposée.

10 janvier 2026

Infolettre de décembre du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Article de David Rémillard - Radio-Canada

Le Mouvement pour une ville zéro déchet mobilisé face au nouveau projet d'incinérateur à Québec



Lors des dernières élections municipales à Québec, les candidats à la mairie se sont prononcés quant au futur de l'incinérateur de la ville, la principale installation d'élimination de la région. Avec la victoire de Bruno Marchand, l'administration actuelle envisage le remplacement et la relocalisation de l'incinérateur, une opération qui permettrait à la Ville de Québec de continuer d'incinérer des matières résiduelles pour au moins 60 ans.

Déjà impliqué dans le domaine de la gestion des matières résiduelles dans la région de Québec, le Mouvement pour une ville Zéro déchet (MVZD) voit les discussions entourant le futur de l'incinérateur comme un dossier prioritaire pour ses interventions. En fait, pour le Mouvement, la capacité à tendre vers le zéro déchet est indissociable du sort de l'incinérateur; la nature et l'envergure des installations d'élimination d'un territoire sont d'abord le reflet de sa consommation et de sa capacité à réduire les déchets à la source.

Communiqués émis par le Mouvement

3 septembre 2025

Communiqué de presse du Mouvement lançant un appel aux partis politiques à tendre vers le zéro déchet

Le 2 novembre prochain, les citoyen.ne.s de la Ville de Québec seront appelé.e.s aux urnes afin d'élire leur nouveau Conseil municipal. Depuis trop d'années, la gestion des matières résiduelles a été souvent un enjeu ignoré lors des élections. Pourtant, en 2025, pour gérer ces matières, cela coûtera 122 millions $, soit l'équivalent de 6 % du budget de la Ville de Québec. Ce poste budgétaire fait partie des 5 postes budgétaires les plus

coûteux de la Ville. Pour les citoyen.ne.s, cela équivaut à un coût annuel de 193 $ par logement.

Le Mouvement pour une ville Zéro déchet invite les partis politiques à Tendre vers le Zéro déchet en : 1) investissant en priorité dans un meilleur tri des matières, notamment par l'implantation d'écocentres de proximité; 2) adoptant des mesures règlementaires et fiscales pour interdire les plastiques à usage unique et pour forcer les secteurs de la construction et des industries, commerces et institutions, qui produisent 72% des déchets de la ville de Québec, à détourner de l'élimination les matières résiduelles récupérables; 3) créant un fonds dédié à l'ISÉ (Information, Sensibilisation, Éducation); 4) favorisant la promotion et le soutien au compostage individuel et communautaire 5) élargissant l'audit de pérennité du complexe sur 30 ans prévu au Programme des immobilisations 2025-2034 à toutes les hypothèses et qu'il soit l'objet d'une consultation publique de la population.

22 octobre 2025
Conférence de presse du Mouvement pour annoncer le résultat de notre évaluation des engagements des partis politiques municipaux de la ville de Québec sur la gestion des matières résiduelles.

Dans le communiqué émis lors de cette conférence de presse, le Mouvement pour une ville Zéro déchet se réjouit des engagements importants pris par Transition Québec (fermeture) et Québec Forte et Fière (relocalisation) concernant l'incinérateur de la Ville de Québec. Ces différents engagements vont dans le sens des revendications de longue date des groupes de citoyen.nes de Limoilou et des autres quartiers centraux préoccupés par la qualité de l'air et la justice climatique.

Activités de gouvernance

Activités	Nombre
Conseil d'administration	**9 réunions**
Comité de suivi	**10 réunions**
Publications Facebook	**80 publications**
Mise à jour du site Internet	**4 rencontres et plusieurs heures de bénévolat**

Activités de représentations

Rendez-vous Limoilou	**Au moins 4 rencontres**
Table citoyenne du littoral Est	**Au moins 3 rencontres**
Vigilance Canari	**Au moins 3 rencontres**
Groupe de travail sur l'Indice de la qualité de l'air	**Au moins 3 rencontres**

Nos bons coups de l’année

- Avoir contribué à obtenir, lors des élections municipales de 2025, un engagement du maire Bruno Marchand de relocaliser l’incinérateur d’ici 15 ans à limite de Limoilou, près de la zone portuaire.

- Avoir obtenu, auprès des représentant.e.s des partis municipaux, de représentant.e.s de certains partis provinciaux et fédéraux, une reconnaissance et une crédibilité suite à la présentation de nos analyses et nos propositions de solutions.

- Avoir obtenu du Pôle en Économie Sociale de la Capitale-Nationale un financement pour la réalisation d’une étude de faisabilité pour un projet de recherche citoyen de biosurveillance concernant les retombées des polluants atmosphériques sur nos milieux de vie.

- Avoir présenté nos démarches et suscité l'intérêt du Fond écoresponsable de la Caisse de Limoilou afin de soutenir nos futures actions dans le milieu

- Avoir obtenu une crédibilité de notre Mouvement, tout particulièrement, auprès de la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec, madame Marie-Josée Asselin

- Avoir élargi nos alliances avec d’autres organisations, notamment le Mouvement Villes et régions innovantes en économie circulaire carboneutre et RévolAir.org

- Avoir mis à jour de notre site internet tant sur le plan visuel que du contenu.

Rapport financier 2025-2026

Rapport financier en date du 31 mars 2026

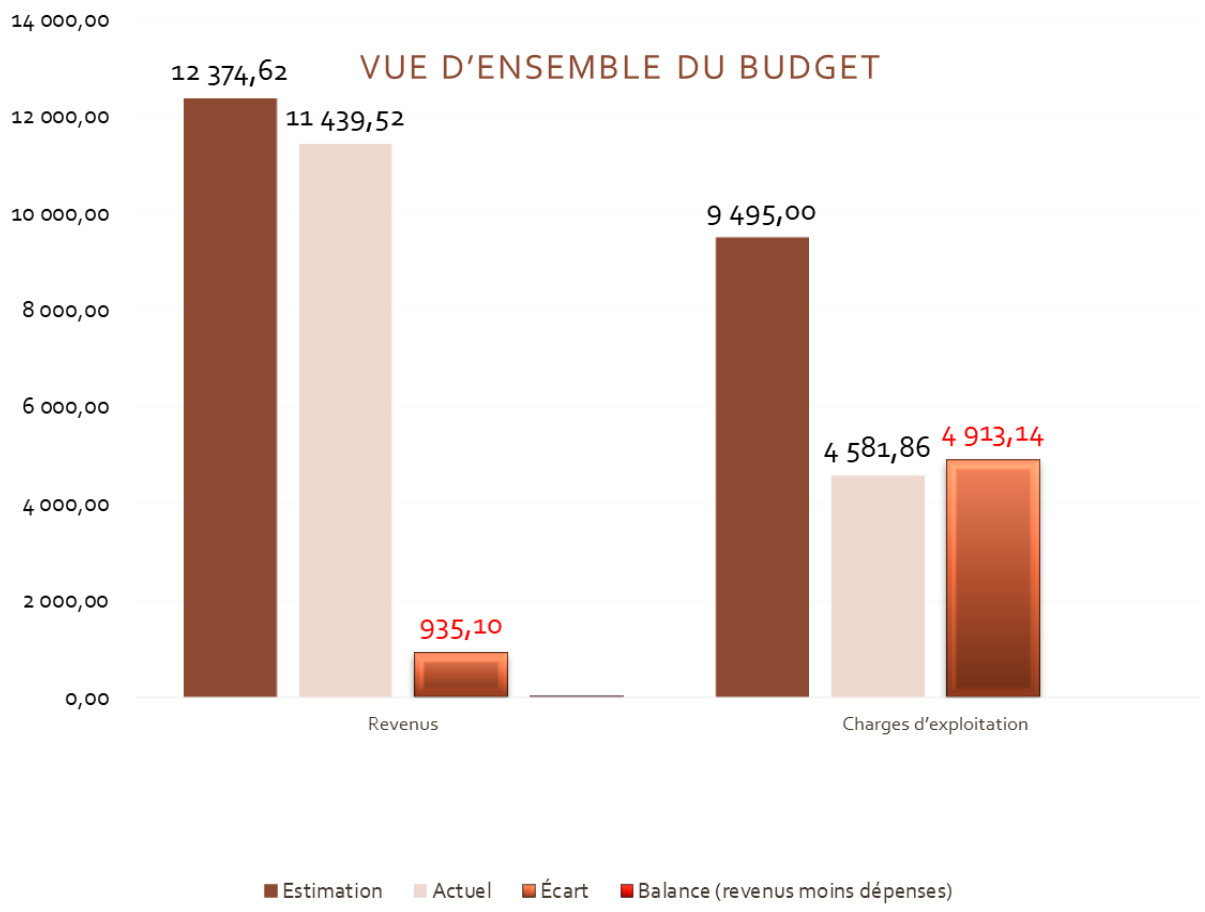
Mouvement pour une ville Zéro déchet — Année financière 2025-2026

Revenus

Type de revenu	Prévisions	Actuel	Écart
Programme de soutien à l'action bénévole Sol Z.: 1000 $; Étienne G.: 1000 $; Pascal P.300 $	2 300,00	2 300,00	0,00
Soutien financier - Élus municipaux (Claude Villeneuve: 500$))	400,00	500,00	100,00
Collectif québécois d'édition populaire	1 000,00	1 000,00	0,00
Réseau demain	500,00	500,00	0,00
Bazard des ruelles	173,75	173,75	0,00
Caisse Desjardins - Limoilou (Ristourne)	0,87	0,87	0,00
Autres (Don Marcel + Dépôt mobile)	0,00	564,90	564,90
Pôle CN - Projet de biosurveillance	8 000,00	6 400,00	(1 600,00)
Total des revenus	**12 374,62**	**11 439,52**	**(935,10)**

Charges d'exploitation

Dépenses	Estimation	Actuel	Écart
Projet Biopterre (Bourse étudiante)	500,00	500,00	0,00
Frais Desjardins (Fixe et Administratif)	300,00	73,10	226,90
Frais d'assemblée générale	100,00	73,62	26,38
Comité de suivi	50,00	32,15	17,85
Frais d'activités de sensibilisation **(École Jean-de-Bréboeuf - Journée 30 mars)**	1 000,00	143,23	856,77
Cotisations et abonnements	70,00	50,00	20,00
Communications **(Conférence de presse - Mise à jour du site Internet)**	1 000,00	851,51	148,49
Frais juridiques et d'audit	0,00	0,00	0,00
Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00
Dons (Table du Littoral - AutonHommie)	75,00	75,00	0,00
Pôle CN - Projet de biosurveillance	6 400,00	2 500,00	3 900,00
Frais de représentation	0,00	100,00	(100,00)
Site Internet (Ren. nom domaine + Hébergement)	0,00	183,25	(183,25)
Total des charges d'exploitation	**9 495,00**	**4 581,86**	**4 913,14**



Récapitulatif du budget

Secteurs budgétaires	Estimation	Actuel	Écart
Revenus	12 374,62	11 439,52	935,10
Charges d'exploitation	9 495,00	4 581,86	**4 913,14**
Balance (revenus moins dépenses)	**2 879,62**	**6 857,66**	5 848,24

Récapitulatif de l'encaisse

Solde au 31 mars 2025	3 943,76 $
Solde au 31 mars 2026	10 801,42 $
Conciliation	
Encaisse 31 mars 2025	3 943,76 $
Balance au 31 mars 2026	6 857,66 $
Solde	10 801,42 $
Écart	0,00 $